

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

Séance du 29 juin 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	9

Objet de la Délibération :

DM1

L'an deux mille vingt trois

Le vingt-neuf juin

A 18 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine — M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

Absente excusée : Mme LINTZ Ghislaine

Secrétaire de séance : Mme RODRIGUEZ Noémie

Date de convocation : 23 juin 2023

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la reprise du solde d'exécution en section d'investissement compte 001 est erronée, ce qui nécessite un ajustement d'ordre budgétaire.

2023 / 015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide l'ajustement d'ordre budgétaire suivant :

Extrait du registre

Dépense d'Investissement Compte 001 - 60 287,75 €	Dépense d'Investissement Compte 21538 opération 1016 + 60 287,75 €
---	--

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,
Pierre BLANQUE

